Avignon (84) : après une altercation, il menace de violer une conductrice et la frappe

21/08/2019 à 15h50

Alors qu'elle se trouvait derrière une BMW, une conductrice a eu le malheur de faire des appels de phares et de klaxonner à l'automobiliste qui la précédait, Zine-Eddine Rouabhia qui sortait de discothèque, alcoolisé et sous stups. Il a menacé de la violer et l'a frappée. La personnalité du prévenu est marquée par douze précédentes condamnations pour stups, trafic de stups, conduite sous alcoolémie et sans permis…

> *Depuis le box, le prévenu, plein de morgue, a réfuté toutes les accusations de violences, les insultes et admis simplement "s'être pris la tête avec elle". "Elle ment. Les témoins mentent !".*

La conductrice terminait sa garde de nuit. "*J'étais dans l'euphorie*", explique ce jeune prévenu de 23 ans qui a concédé avoir bu de la vodka et fumé du cannabis "*en début de soirée*". Zine-Eddine est descendu de sa voiture, est allé vers la conductrice, a ouvert sa portière, l'a traitée de "sale pute" avant de la frapper. Assistant à la scène, un autre automobiliste s'est arrêté pour ramener l'intéressé à la raison. "*Je vais te violer, je vais te pisser dessus!*", a-t-il continué, traumatisant sa conductrice qui a eu 2 jours d'ITT. L'automobiliste qui volait au secours de la dame a également reçu un coup. Sa femme, enceinte, est restée dans la voiture. Elle était en pleurs à l'arrivée de la police. […]

Le tribunal l’a condamné à 30 mois de prison ferme. Son sursis a été révoqué. Il passera les 33 prochains mois en prison. Son permis est annulé et il devra indemniser sa victime.